

GUIDE POUR LES INSCRIPTIONS 2024-2025

MON PARCOURS MUSICAL

JE SUIS DÉBUTANT

FORMATION MUSICALE :

- **L'éveil musical** (maternelle (5 ans / grande section) ou primaire (6 ans / CP)) ;
- 1^{ère} année de formation musicale : **Enfants 1** (7/10 ans) ; ou **Ados 1** (à partir de 11 ans) ; ou **Adultes 1** (pour les élèves majeurs) – la formation musicale est obligatoire pour l'apprentissage d'un instrument ;
- Les élèves qui s'inscrivent en **Enfants 1** doivent obligatoirement s'inscrire et participer à l'Initiation chorale en complément.

INSTRUMENT :

- > Les enfants et adolescents qui s'inscrivent en 1^{ère} année de Formation Musicale peuvent :
 1. Participer au parcours de découverte tout au long de l'année scolaire, en s'inscrivant à une séance par instrument aux créneaux proposés dès le début du mois d'octobre, sur le planning trimestriel disponible dans les locaux.
 2. Pour ceux qui sont sûrs de leur choix : demander une inscription simultanée en formation musicale et en instrument, sans toutefois être prioritaires dans l'attribution des places.
- > Les demandes sont étudiées en fonction des places disponibles, avec priorité aux enfants et aux habitants de Cherbourg-en-Cotentin. Ne pouvant vous assurer une place pour l'instrument souhaité, nous vous recommandons d'indiquer jusqu'à trois choix d'instruments par ordre de préférence.

PRATIQUES COLLECTIVES :

- > Pour les débutants, une inscription est possible en initiation chorale, en chœur enfants, en ensemble vocal jeunes, en ensemble vocal adultes, en atelier art lyrique niveau 1 ou en atelier chant MAA.

J'AI DÉJÀ FAIT DE LA MUSIQUE

- > Pour ceux ayant déjà suivi des cours en conservatoire ou en école de musique : merci d'indiquer dans l'encadré correspondant, les niveaux atteints dans les cours fréquentés par le passé. N'oubliez pas de joindre les attestations ou bulletins de liaison confirmant ces informations.
- > Pour les élèves ayant suivi des cours particuliers : merci d'indiquer dans l'encadré correspondant, le nombre d'années de pratique instrumentale. Lors des premières séances de cours en formation musicale, votre niveau sera évalué afin d'être sûr que vous soyez dans le bon niveau.
- > Les enfants et adultes ayant déjà effectué une 1^{ère} année de Formation Musicale mais débutant leur pratique instrumentale sont invités à choisir un instrument. Pour vous permettre de découvrir ceux enseignés au Conservatoire, nous vous proposons des ressources à ce sujet sur notre site internet. Les demandes sont étudiées en fonction des places disponibles, avec priorité aux enfants à celles et ceux qui ont commencé une scolarité en Conservatoire ou dans un autre établissement.

JE VEUX JOUER EN COLLECTIF

- > **Pratiques collectives (chorales, ateliers, orchestres)** : fortement encouragées en complément de l'apprentissage instrumental, elles peuvent aussi être suivies seules, après validation de l'enseignant qui s'assure du bon équilibre de l'effectif recherché. *Voir la fiche planning des pratiques collectives et ateliers.*

JE CHERCHE UN LIEU POUR RÉPÉTER

- > 3 studios équipés ainsi que plusieurs salles, vous sont proposés selon les projets et les disponibilités. Vous pouvez vous renseigner par téléphone (02 33 94 22 77) ou bien par mail à conservatoire@cherbourg.fr

RÉCAPITULATIF ADMINISTRATIF

POUR REMPLIR LE FORMULAIRE :

- > Veillez obligatoirement indiquer une adresse mail et un numéro de téléphone portable, moyens privilégiés pour vous avertir en cas d'annulation de cours. Ne préciser le mail et le numéro de portable de l'élève que s'il est majeur.
- > Pensez à bien indiquer un créneau horaire de préférence pour les cours de formation musicale. *Voir le planning des cours de formation musicale pour l'année 2024 / 2025.*
- > Si votre enfant est concerné par le parcours de découverte et que vous vous orientez vers ce choix, n'hésitez pas à nous le préciser dans la case « Instrument » sur le formulaire d'inscription.

POUR CONSTITUER MON DOSSIER D'INSCRIPTION :

1. Un formulaire (mineur, majeur, MH individuel ou MH structure) par élève inscrit
2. Les fiches « Scolarité » et « Tarifs », complétées, datées et signées
3. Une copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois au nom du responsable 1, pour les habitants de Cherbourg-en-Cotentin.
4. Les justificatifs de scolarité musicale pour les non-débutants.

POUR DÉPOSER MON DOSSIER D'INSCRIPTION :

Dossier complet à déposer **entre le lundi 03 juin et le samedi 08 juin 2024**,
uniquement **dans la boîte aux lettres externe** du Conservatoire.

Les demandes d'inscriptions seront prises en compte par date et heure de réception durant cette période.

Pour ce faire, la boîte aux lettres sera relevée très régulièrement.

En cas d'envoi postal, le cachet de la Poste fera foi (attention, cela peut vous désavantager).

Pour les usagers n'habitant pas dans la Communauté d'Agglomération du Cotentin et les personnes à mobilité réduite, la transmission des dossiers est autorisée par mail à l'adresse conservatoire@cherbourg.fr

Merci de vérifier attentivement votre dossier, tout dossier incomplet sera systématiquement retourné et occasionnera des échanges supplémentaires ainsi qu'un retard de traitement.

LES DATES À RETENIR POUR LA RENTRÉE 2024/2025 :

- > Les cours reprendront à partir du lundi 09 septembre 2024.
- > Au début du mois de septembre, un courrier vous précisera :
 - la confirmation de votre inscription **et/ou** votre inscription sur liste d'attente
 - vos horaires de cours collectifs
 - pour les cours d'instruments et certaines activités (ateliers jazz, ateliers musique et handicap et ateliers MAA): le planning sera établi la semaine précédant la rentrée suite à une réunion entre les enseignants et les familles ; ou suite à des échanges téléphoniques et/ou des courriels entre les enseignants et les familles pour définir les horaires de cours.

POUR LA FACTURATION :

- > Après la réception de la confirmation de votre inscription par le secrétariat, les frais de dossiers sont dus et ne sont pas remboursables.
- > Pensez à bien nous transmettre à la rentrée, et avant le premier jour des vacances de la Toussaint, les justificatifs au nom du responsable 1, pouvant ouvrir droit à une réduction sur votre facturation.
- > Une facture vous sera adressée par courrier postal après les vacances de la Toussaint, aucun paiement ne pourra être accepté avant.

PLANNING COURS DE FORMATION MUSICALE 2024-2025

		LUNDI			MARDI			MERCREDI			JEUDI			VENDREDI		SAMEDI		
	Salle TEXIER	Salle ELEKTRA	Studio SALOMÉ	Salle RIGOLETTO	Salle ELEKTRA	Salle DUTILLEUX	Salle RIGOLETTO	Salle LULU	Studio SALOMÉ	Salle ELEKTRA	Salle RIGOLETTO	Salle TEXIER	Salle LULU	Salle LULU	Salle LULU	Salle TEXIER	Studio SALOMÉ	Salle RIGOLETTO
09:00																		
09:15																		
09:30																		
09:45																		
10:00																		
10:15																		
10:30																		
10:45																		
11:00																		
11:15																		
11:30																		
11:45																		
12:00																		
12:15																		
12:30																		
12:45																		
13:00																		
13:15																		
13:30																		
13:45																		
14:00																		
14:15																		
14:30																		
14:45																		
15:00																		
15:15																		
15:30																		
15:45																		
16:00																		
16:15																		
16:30																		
16:45																		
17:00																		
17:15																		
17:30																		
17:45																		
18:00																		
18:15																		
18:30																		
18:45																		
19:00																		
19:15																		
19:30																		
19:45																		
20:00																		
20:15																		
20:30																		
20:45																		
21:00																		
21:15																		
21:30																		
21:45																		
22:00																		
22:15																		

*COURS GLOBAL "POLY-SONS" : selon les groupes constitués par les enseignants

LES PROFESSEURS

FORMATION MUSICALE

FS : Mme Florence SYS
 MHL : Mme Marie-Hélène LERAY
 OM : M. Olivier MELISSE
 TH : Mme Tiphaine HERVOUËT
 XX : en cours de recrutement

CHORALES

XX : en cours de recrutement

ÉVEIL

CE : M. Christophe ESCUDIE

PRATIQUES COLLECTIVES ET ATELIERS CONSERVATOIRE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

Planning 2024/2025

Initiation chorale <i>en cours de recrutement</i> Mercredi de 10h45 à 11h15 OU mercredi de 14h30 à 15h Élèves inscrits en Enfants 1 et/ou âgés de 7 à 8 ans 30mn / semaine
Chœur enfants <i>en cours de recrutement</i> Mercredi de 15h à 16h 8 - 11 ans 1h / semaine
Ensemble vocal jeunes <i>en cours de recrutement</i> Mercredi de 16h à 17h15 à partir de 12 ans 1h15 / semaine
Ensemble vocal adultes <i>en cours de recrutement</i> Mardi de 20h15 à 21h45 1h30 / semaine

Atelier art lyrique niv. 1 Brigitte ANTONELLI Jeudi de 18h45 à 19h45 à partir de 14 ans 1h / semaine
Atelier art lyrique niv. 2 Brigitte ANTONELLI Mardi de 18h15 à 19h15 à partir de 14 ans 1h / semaine
Atelier art lyrique niv. 3 Brigitte ANTONELLI Jeudi de 19h45 à 20h45 à partir de 14 ans 1h / semaine
Atelier art lyrique niv. 4 Brigitte ANTONELLI Mardi de 19h15 à 20h15 à partir de 14 ans 1h / semaine

Ensemble de guitares Adrien SOULIER Mercredi de 17h30 à 18h30 1 ^{er} et 2 ^e cycles 1h / semaine	Orchestre petites cordes Hélène DEL MEDICO Mercredi de 18h à 19h 1 ^{er} cycle 1h / semaine	Orchestre petite harmonie Camille BOULLIER DE BRANCHE Mercredi de 18h15 à 19h15 1 ^{er} cycle 1h / semaine
Orchestre à cordes junior Tiphaine HERVOUËT Mardi de 18h30 à 20h 2 ^e cycle 1h30 / semaine	Orchestre d'harmonie junior Faustine NONDIER Lundi de 18h30 à 20h 2 ^e cycle 1h30 / semaine	Orchestre symphonique* Stéphane LECHIEU Mercredi de 19h15 à 21h15 Fin de 2 ^e cycle / 3 ^e cycle 2h / semaine
Atelier musique de chambre Tiphaine HERVOUËT Lundi de 19h30 à 20h30 2 ^e cycle 1h / semaine	Orchestre d'harmonie de Cherbourg-en-Cotentin Vendredi de 20h30 à 22h30 À partir de la fin de 2 ^e cycle 2h / semaine Orchestre partenaire du Conservatoire et de la Ville Renseignements: www.orchestre-cherbourg.fr	

Atelier Chant MAA Brigitte ANTONELLI Mercredi de 18h30 à 19h45 à partir de 14 ans 1h15 / semaine	Ateliers MAA Pop, rock, soul, R&B Alain DIEUDONNÉ, Coffi BILÉ & Adrien SOULIER 1h à 1h30 / semaine / atelier <i>Groupes constitués à la rentrée</i>	Ateliers Jazz Nicolas BELLOIR Les lundis et mardis 1h à 1h30 / semaine <i>Groupes constitués à la rentrée</i> selon les profils et niveaux	Big Band Jazz** Stéphane LECHIEU Samedi de 10h à 12h Fin de 2 ^e cycle / 3 ^e cycle 2h / tous les 15 jours
--	--	---	--

Ateliers Musique & Handicap Coffi BILÉ <i>Planning des ateliers</i> établi à la rentrée selon les profils et les situations	Atelier Cirque en Musique ! Faustine NONDIER & Sol'Air Jeudi de 17h30 à 19h Collégiens tous niveaux Lieu : École de cirque Sol'Air 316 rue Aristide Briand Tourlaville 50110 Cherbourg-en-Cotentin
--	---

LES BABOUCHES Parcours "Opéra pour enfants" Karine BOURDONNAIS & Christophe ESCUDIE Renseignements & inscriptions sur www.cherbourg.fr

RÉPÉTITIONS EN STUDIO 3 studios équipés Location selon créneaux disponibles Renseignements & inscriptions : conservatoire@cherbourg.fr
--

* pupitres établis selon les programmes des concerts ** saxophones, trompettes, trombones, piano, guitare, contrebasse, batterie, percussions, chant. Nombre de places limité, le Big Band étant constitué d'un effectif précis

Organisation pédagogique

> Formation musicale *(détails des cours dans le tableau correspondant)*

La formation musicale regroupe un ensemble d'apprentissages indispensables à la formation des musiciens : éducation de l'oreille et du sens rythmique, acquisition des bases théoriques et culturelles, apprentissage de la lecture et de l'écriture. Elle est donc indissociable de l'apprentissage instrumental jusqu'à la validation du 2^{ème} cycle. Le 3^{ème} cycle en Formation Musicale est destiné aux élèves qui poursuivent l'apprentissage de leur instrument dans ce même cycle, ainsi qu'à ceux qui souhaitent tout simplement continuer à acquérir une solide culture musicale générale.

> Les instruments enseignés *(à partir de 7 ans)*

Alto, batterie, clarinette, contrebasse, cor d'harmonie, flûte traversière, guitare, guitare MAA, hautbois, piano, saxophone, trombone, trompette, tuba, violon et violoncelle.

Pour les enfants, la taille ou la dentition peuvent poser des difficultés provisoires avec certains instruments. N'hésitez pas à vous renseigner auprès de l'administration.

Parcours découverte : pour les enfants inscrits en Enfants 1 ou Ados 1, qui ne pratiquent pas encore d'instrument ou qui ne sont pas sûrs de leur choix. En participant tout au long de l'année, à une séance de découverte et d'expérimentation pour chacun des instruments proposés, ils peuvent ainsi découvrir la plupart des instruments et faire un choix.

> Le cursus *(voir tableau correspondant)*

Les cours d'instruments et de formation musicale sont organisés en 3 cycles, d'une durée modulable en fonction des acquis. Chaque cycle constitue un ensemble cohérent d'acquisitions, que l'élève peut apprécier comme une fin en soi suffisante, ou comme une étape en vue de la poursuite de son apprentissage dans le cycle supérieur.

- **Le cycle d'éveil**, facultatif, vise à affiner la sensibilité musicale, la perception auditive et le sens rythmique, ainsi qu'à développer la curiosité, l'expression et la maîtrise du corps.
- **Le cycle 1** est le temps de la découverte et de l'appropriation : la motivation se construit, l'élève acquiert les bases de la pratique et du langage musical en développant sa sensibilité artistique. Des outils lui seront proposés selon les disciplines choisies afin qu'il puisse structurer sa pratique de la musique classique à contemporaine, des musiques actuelles amplifiées, du jazz... Un passage d'examen de fin de 1^{er} cycle lui sera proposé au bout de 4 ans environ en fonction de ses acquis, de son profil et en concertation avec les enseignant·e·s.
- **Le cycle 2** est une période d'approfondissement et de développement des compétences : les connaissances et la technique s'étendent, un niveau relatif de maîtrise et d'autonomie est atteint, nourri par l'expérience de divers répertoires et situations de jeu collectif. Il est accessible avec une validation de fin de 1^{er} cycle. Un passage d'examen de fin de 2^{ème} cycle sera proposé au bout de 3 ans environ en fonction des acquis, du profil et en concertation avec les enseignant·e·s.
- **Le cycle 3** est le stade du perfectionnement et de la formation d'amateurs de niveau confirmé : l'élève devient autonome, il connaît l'ensemble des aspects techniques de sa discipline, sa personnalité artistique s'est affirmée, il peut évoluer dans une pratique amateur en construisant ses choix et ses projets. Il est accessible avec une validation de fin de 2^e cycle. Un Certificat d'Études Musicales (CEM) lui sera délivré selon le résultat des évaluations proposées au bout de 3 ans environ en fonction de ses acquis, de son profil et en concertation avec les enseignant·e·s.

- **Les modules** : cours complémentaires au cours générale de Formation Musicale qui vous permettront d'acquérir de nouveaux savoir-faire bénéfiques à votre parcours de musicien en 2^{ème} et 3^{ème} cycles pour envisager d'autres approches de la pratique musicale aujourd'hui :
 - **Module histoire de la musique et analyse** : parcourir les grands courants musicaux pour mieux comprendre leur évolution et la façon de s'exprimer dans une époque, un style ou une forme.
 - **Module écriture et arrangement** : composer ou arranger de la musique nécessite la plupart du temps de passer par l'écriture et se familiariser avec les règles du langage tonal (harmonie, polyphonie, instruments transpositeurs, style musical...)
 - **Module harmonie jazz** : travail de l'harmonie (connaître les accords, comprendre leur enchaînement...), construction des *voicings*, analyse de morceaux, relevé et analyse de solos.
 - **Module improvisation** : approche sonore, phénomène vibratoire, la musique est une suite de sons à définir ensemble, sur le moment, avec ou sans contraintes, pour s'essayer à la création instantanée. Improvisation libre, idiomatique ou non, tonale, modale, générative...
 - **Module beatbox & oralité** : pratique des imitations d'instrument par la voix. C'est une voie d'entrée pour parler d'autres musiques (oralité, musiques traditionnelles, hip-hop)
 - **Module musiques actuelles** : Approfondissement des compétences spécifiques aux musiques actuelles amplifiées comme l'harmonie, le groove selon le style, l'accompagnement improvisé, la grille harmonique, l'analyse, le relevé, la culture musicale...
 - **Module MAO** : édition de partitions (Muscore), initiation à l'enregistrement, la boucle, le sample... (Ableton Live).
- **Le cours global « poly-sons »** : expérimenté avec des groupes d'instrumentistes, ce nouveau dispositif pédagogique est l'occasion de profiter de 2 cours collectifs d'instrument + Formation Musicale dans la semaine, en acceptant cette pédagogie de groupe sur proposition des enseignant-e-s.
- **Hors cursus** : parallèlement au cursus traditionnel, le Conservatoire s'attache à trouver des réponses adaptées aux demandes ou situations particulières, avec l'accès à un parcours personnalisé ou à une pratique collective instrumentale pour les adultes (*selon conditions*).

> Les pratiques collectives *(voir tableau correspondant)*

Prolongement naturel de l'apprentissage musical, le jeu collectif est fortement encouragé dès les débuts et doit jouer un rôle central tout au long du parcours de l'élève. Les chorales et les orchestres sont aussi ouverts comme activités à part entière aux chanteurs ou instrumentistes qui souhaitent une pratique musicale allégée ou centrée sur les disciplines vocales.

Les niveaux et tranches d'âges sont donnés à titre indicatif. Dans tous les cas, les inscriptions sont enregistrées en fonction des places disponibles, et ne sont définitives qu'après validation par les enseignants, qui s'assurent des aptitudes ou compétences requises et de la bonne répartition des élèves par niveau.

> Les ateliers *(voir tableau correspondant)*

Sept disciplines sont proposées sous forme d'ateliers. À mi-chemin entre le cours traditionnel et la pratique collective, l'apprentissage y est abordé par le collectif et la mise en situation concrète.

Comme pour les pratiques collectives, les inscriptions sont enregistrées en fonction des places disponibles et ne sont définitives qu'après validation par les enseignants, qui s'assurent des aptitudes ou compétences requises et de la bonne répartition des élèves par niveau.

- **Jazz** : accessible aux instrumentistes et chanteurs ayant un niveau de pratique équivalent au moins à un début de 2^e cycle, les ateliers se déroulent en groupes sur des séances d'1h à 1h30 par semaine. Ils permettent d'aborder les éléments constitutifs du langage jazz (rythme, harmonie, phrasé), les différents styles, et bien sûr l'improvisation. En complément, des cours d'harmonie jazz (théorie et écriture) sont proposés à raison d'1h par semaine. La validation d'au moins une année d'harmonie est obligatoire.
- **Musiques actuelles amplifiées** : pratique en groupe et travail d'un répertoire issu des musiques pop, rock, soul et R&B. Au même titre que la musique de chambre et l'atelier jazz, les MAA nécessitent de savoir jouer ensemble et de maîtriser le langage et la codification de ces musiques.

- **Musique de chambre** : travail du répertoire en petit ensemble, il peut concerner toutes les classes du département musique classique à contemporaine.
- **Art lyrique** : à partir de la maturité vocale (14 ans environ), ils sont organisés en 4 groupes de niveaux d'une durée hebdomadaire d'1h. Ce sont des cours de chant collectif (10-15 chanteur·euse·s). Nous sommes ici dans un travail de la maîtrise du chant lyrique, de son répertoire et de son ouverture au théâtre par un travail de préparation à la scène.
- **Chant musiques actuelles** : c'est un cours de chant collectif (10-15 chanteur·euse·s) ouvert aux répertoires jazz et musiques actuelles (chanson, variétés, pop, rock, slam, ...). À partir de 14 ans.
- **Musique et handicap** : pratique musicale proposée aux personnes en situation de handicap à partir de 7 ans, avec une pédagogie personnalisée et des outils appropriés. Les ateliers mis en place tentent de répondre au mieux à la diversité des situations, des profils, des âges et des projets. L'accueil des personnes en situation de handicap nécessite une évaluation individuelle des aptitudes et capacités d'évolution. Les ateliers peuvent être collectifs ou semi-collectifs sur des séances de 45 mn à 1h ; ou individuels sur des séances de 30 mn. Un parcours adapté peut être proposé via l'apprentissage des bases de la notation et de la théorie musicale et/ou via l'intégration à un parcours instrumental suivant des objectifs, des contenus d'enseignement et des modalités individualisés.
- **Cirque en musique** : activité « hors-les-murs », ce nouvel atelier propose de mêler la musique et les arts du cirque dans le but de créer un spectacle de fin d'année en collaboration avec la Brèche. Un groupe de 14 collégiens (7 du Conservatoire et 7 de la Brèche) sera constitué en fonction de la motivation, des aptitudes physiques et musicales : il est demandé à chacun d'être autant impliqué sur ces 2 spécialités artistiques. Encadré par une enseignante et un circassien. Lieu de répétition : école de cirque Sol'Air (316 Rue Aristide Briand, Tourlaville, 50110 Cherbourg-en-Cotentin).

> Emplois du temps

- **Cours collectifs** (formation musicale, chorales, orchestres, atelier musiques actuelles, atelier musique de chambre, atelier cirque en musique, atelier art lyrique et atelier chant musiques actuelles). Le planning varie d'une année à l'autre. Il est diffusé à partir de la période d'inscription.
- **Cours d'instruments, ateliers jazz, ateliers MAA et ateliers musique et handicap**
Les enseignants établissent le planning à la rentrée suite à une réunion avec les familles ou par le biais d'échanges téléphoniques ou mails avec ces dernières.

> Le travail personnel et l'évaluation

Quels que soient le niveau et le projet de l'élève, la régularité de la pratique personnelle est une condition essentielle pour apprendre, progresser et se faire plaisir. Il convient donc de revoir chaque semaine les leçons de formation musicale et de pratiquer régulièrement son instrument suivant les préconisations des enseignants.

Le Conservatoire propose des locations d'instruments pour les premières années, dans la limite des disponibilités, pour tous les instruments enseignés à l'exception des pianos et batteries.

Différentes solutions existent pour s'équiper : achat neuf, occasions, location avec option d'achat. Les enseignants sont là pour vous conseiller et vous guider, n'hésitez pas à les solliciter avant toute décision d'achat.

Le soutien des parents est également un facteur important de réussite : s'intéresser aux progrès de son enfant, l'écouter régulièrement, consulter le cahier de liaison, et surtout, ne pas hésiter à solliciter les professeurs pour mieux comprendre le travail demandé ou pour échanger sur d'éventuelles difficultés.

L'évaluation fait partie intégrante de tout apprentissage : le suivi régulier des acquisitions permet d'adapter si nécessaire l'enseignement dispensé, de donner des points de repère aux élèves et d'informer les familles. Elle comprend plusieurs dispositifs complémentaires : le contrôle continu, une évaluation annuelle en formation instrumentale et des examens de fin de cycle en formation instrumentale et en Formation Musicale. En milieu d'année et en fin d'année, les enseignants établissent des bulletins de liaison, qui permettent aux familles de disposer d'un bilan.